

LE SITE EDFENR-INVEST.COM

Category: [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose d'investir dans l'éolien offshore. Cette proposition est originale. Nous avons donc voulu en savoir plus.

Nous aussi trouvé un site frauduleux dénommé green-avenir.com qui a sévi en 2019.

Le site internet :

Il a été créé le 27/08/2020. Nous publions le whois :

<https://domainbigdata.com/edfenr-invest.com>

Nos recherches :

Le site n'est pas accessible à la date de nos recherches (26/09/2020) mais nous avons toutefois pu obtenir des informations que vous trouverez ci-après.

Les informations juridiques :

Les documents en notre possession ne permettent pas d'identifier quelle entité juridique propose ce produit.

L'étude du site internet :

Ce site, selon nos recherches, était géré avec un téléphone portable !

L'expéditeur se présente comme étant M. Latour avec l'adresse jf.latour@edfenr-invest.com

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 09 74 59 69 24

Il est à noter que le numéro 09 74 59 69 32 a été utilisé par le site green-avenir.com. Il s'agit d'un site frauduleux qui utilise aussi le numéro 09 71 08 08 13.

Ce numéro est aussi utilisé par le site ignis-invest.com. Vous trouverez le résultat de nos recherches avec le lien ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-ignis-invest-com/>

Nous publions les informations parues sur un forum :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/252637>

Le site a été créé le 21/01/2019. Il n'est plus accessible. Nous publions le whois :

<https://whois.domaintools.com/green-avenir.com>

Les mails

Il est envoyé un mail proposant ce produit. Nous avons procédé à son examen.

Le groupe EDF en partenariat avec d'autres partenaires (ESB, Siemens, ...) et via sa filiale EDF Renouvelables construit bien un parc éolien en mer écossaise de Neart nanGaoithe

<https://www.edf.fr/edf/le-groupe-edf-lance-la-construction-du-parc-eolien-en-mer-de-neart-na-gaoithe-de-450-mw-avec-son-nouveau-partenaire-irlandais-esb>

<https://www.energiesdelamer.eu/2020/01/15/lancement-des-etudes-geotechniques-pour-le-parc-eolien-offshore-neart-na-gaoithe-detenu-par-edf-renewables/>

<https://nngoffshorewind.com/>

Les noms de domaines utilisés :

Nous avons constaté en examinant les mails envoyés qu'il utilisé plusieurs noms de domaines intéressants :

- Le nom eolienneenmer-invest.com

Le nom a été déposé le 20/09/2020. Nous publions le whois :

<https://whois.domaintools.com/eolienneenmer-invest.com>

- Le nom enredf-energie.com

Les documents :

La brochure :

Il est joint une brochure que vous trouverez ci-dessous :

[La brochure du site edf enr-invest projet NnG EOLIEN](#)

La brochure en annexe reflète bien la situation réelle. Il est mentionné l'adresse écossaise de EDFENR.

En lisant cette brochure, nous remarquons un problème de date :

- Page 1 : positionnement après 2017

« L'ACQUISITION EN 2017 DE LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE OWS, SPÉCIALISTE DE L'OFFSHORE. »

- Page 2 : positionnement avant 2019.

« la construction doit démarrer en 2019 »

- Page 3 : positionnement après 2019.

« 5267 MW bruts construit en 2019 »

- Page 7 : positionnement en 2020.

« en novembre 2019 , le groupe EDF »

Tout cela nous laisse à penser que celle-ci est constituée d'un assemblage de fiches éditées occasionnellement.

Autre fait surprenant, cette brochure n'est pas disponible sur le net. Aucune copie n'est accessible..

Le site nngoffshorenwild a enregistré tous les documents émis, concernant ces travaux, dans son

registre mais nous ne retrouvons pas cette brochure.

<https://nngoffshorewind.com/downloads/>

Le tableau de rendement

Nous le publions ci-dessous :

[Le tableau de rendement du site EDFENR-invest](#)

Le rendement est exceptionnel ! Il est indiqué un montant de 14.40 % par an...

La fiscalité du Contrat NnG :

Nous publions le document ci-dessous :

[La fiscalité du Contrat FIP Projet NnG 2020](#)

Ce document, à part la première page, est le copié-collé d'une brochure provenant de la société Indigo vantant le « projet Lisbonne », placement pour les parkings.

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2020/08/La-fiscalit%C3%A9-du-contrat-de-financement-participatif-du-creo-conseil.pdf>

Le formulaire de demande de souscription :

Nous le publions ci-dessous :

[La demande de souscription Financement Participatif](#)

Ce formulaire fait référence à un générateur de formulaire en ligne.

<https://form.jotform.com/202402811681345>

La communication d'EDF :

EDF est conscient des arnaques :

<https://www.edfenr.com/actualites/attention-demarchage-frauduleux-2/>

Nous vous communiquons les deux vrais sites d'EDF :

<https://www.edfenr.com/>

<http://www.edfinvest.com/>

Conclusion :

Ce site proposait d'investir dans un vaste projet d'EDF ENR

Au vu de nos recherches, nous vous déconseillons tout investissement par l'intermédiaire de ce site.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

